CM 98
COMITÉ MARCHE DU 23 MAI 1998

présente

27ème commémoration des victimes de l'esclavage colonial

Vendredi 23 mai 2025

photos o.pouzin

Mot du président

Bonjour à toutes, Bonjour à tous,

Le 23 mai est la deuxième date nationale de la France de commémoration de cette lourde page d'histoire que furent la traite d'êtres humains depuis le Continent africain et leur mise en esclavage dans des colonies françaises.

Cet esclavage colonial français qui a vu la déportation de plusieurs millions de femmes, d'hommes et d'enfants et qui a duré 213 ans, a été reconnu par la France comme crime contre l'humanité.

Ces deux avancées majeures sont le résultat de la lutte des "**descendants d'esclaves**" dont l'expression majeure, un véritable "big bang mémoriel" disions-nous alors, fut **la marche du 23 mai 1998**. Nous étions **40 000 ce jour-là, à défiler silencieusement à Paris des places de la République à la Nation, pour "penser à nos Parents qui avaient vécu le martyre de la Traite négrière et de l'esclavage colonial"**.

C'est alors que la **loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, fut publiée au Journal officiel de la République le 23 mai 2001**. Puis s'ensuivit l**e décret n°2006-388 du 31 mars 2006 paru au JO du 01 avril**, qui stipulait dans son article 1 : "**En France métropolitaine, la date de la commémoration annuelle de l'abolition de l'esclavage est fixée au 10 mai**."

Il fallut alors plusieurs années de combat de principe des "descendants d"esclaves", jusqu'à y compris une grève de la faim du 13 au 19 janvier 2017, de Serge ROMANA alors président du CM98, pour "**la reconnaissance des victimes de l'esclavage colonial**", celles et ceux qu'il convient d'abord et avant tout d'honorer comme dans tout crime contre l'humanité.

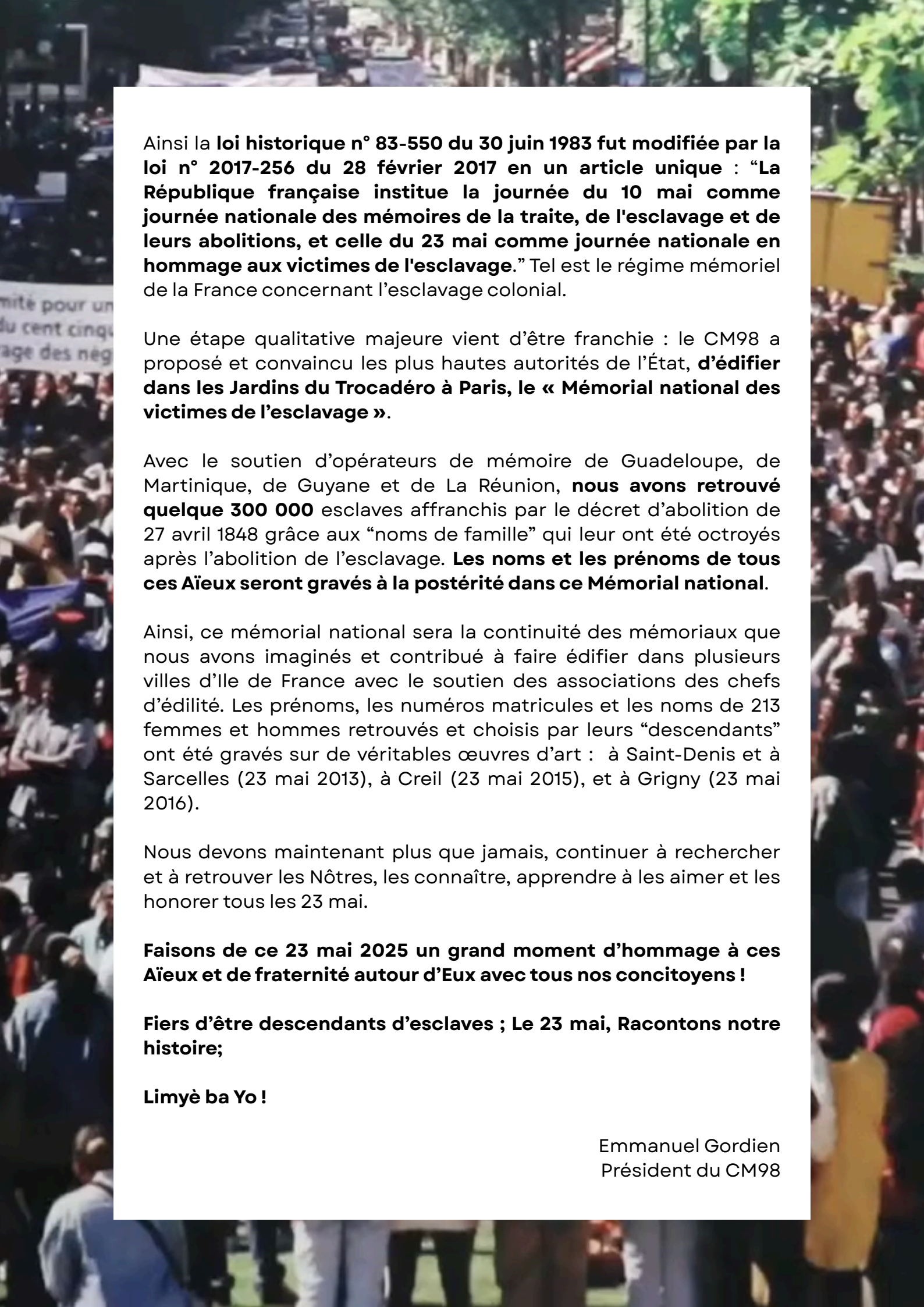

Ainsi la **loi historique n° 83-550 du 30 juin 1983 fut modifiée par la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 en un article unique** : "**La République française institue la journée du 10 mai comme journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, et celle du 23 mai comme journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.**" Tel est le régime mémoriel de la France concernant l'esclavage colonial.

Une étape qualitative majeure vient d'être franchie : le CM98 a proposé et convaincu les plus hautes autorités de l'État, **d'édifier dans les Jardins du Trocadéro à Paris, le « Mémorial national des victimes de l'esclavage »**.

Avec le soutien d'opérateurs de mémoire de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et de La Réunion, **nous avons retrouvé quelque 300 000** esclaves affranchis par le décret d'abolition de 27 avril 1848 grâce aux "noms de famille" qui leur ont été octroyés après l'abolition de l'esclavage. **Les noms et les prénoms de tous ces Aïeux seront gravés à la postérité dans ce Mémorial national**.

Ainsi, ce mémorial national sera la continuité des mémoriaux que nous avons imaginés et contribué à faire édifier dans plusieurs villes d'Ile de France avec le soutien des associations des chefs d'édilité. Les prénoms, les numéros matricules et les noms de 213 femmes et hommes retrouvés et choisis par leurs "descendants" ont été gravés sur de véritables œuvres d'art : à Saint-Denis et à Sarcelles (23 mai 2013), à Creil (23 mai 2015), et à Grigny (23 mai 2016).

Nous devons maintenant plus que jamais, continuer à rechercher et à retrouver les Nôtres, les connaître, apprendre à les aimer et les honorer tous les 23 mai.

Faisons de ce 23 mai 2025 un grand moment d'hommage à ces Aïeux et de fraternité autour d'Eux avec tous nos concitoyens !

Fiers d'être descendants d'esclaves ; Le 23 mai, Racontons notre histoire;

Limyè ba Yo !

Emmanuel Gordien
Président du CM98

Sommaire

Le 23 mai, journée nationale page 5

Le programme page 9

La Ronde des Tambours page 10

Le Tan LanmèKannFèNèg page 11

Le CM98 page 13

Les contacts page 19

Les partenaires page 20

23 mai, journée nationale

Le mois de mai est, aujourd'hui en France, un temps fort du souvenir de l'esclavage colonial. Le point d'orgue de cette mobilisation dans l'Hexagone, est le 23 mai, journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial.

Nous souhaitons faire de ce vendredi 23 mai 2025 un moment d'une exceptionnelle intensité. Un événement au cours duquel les Français descendants d'esclaves et tous les citoyens épris de justice et d'humanité fraterniseront.

Un temps mémoriel et culturel fort

Cette journée se déroulera en deux temps. Un temps commémoratif, dans des cérémonies républicaines et religieuses qui se tiendront en Ile-de-France, en présence de responsables associatifs, d'élus et de ministres de la République. Et un temps mémoriel et culturel fort, sur l'esplanade de la Basilique de Saint-Denis.

Nous réunirons des associations et des entrepreneurs de mémoire de la France entière pour faire découvrir au public leurs actions. Nous réunirons également des artistes originaires des Antilles, de la Guyane et de l'océan Indien, dont les prestations mettront à l'honneur les traditions créées dans l'esclavage colonial et célébreront la fraternité contre la division, l'antiracisme contre la haine et le vivre ensemble contre la guerre.

Le Mémorial des 300 000 noms

Le 23 mai 2016, le CM98 avait proposé à l'État la création d'un Mémorial national des victimes de l'esclavage colonial, sur lequel sur lequel seraient gravés les noms et prénoms des esclaves des anciennes colonies françaises de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion affranchis et nommés après l'abolition de 1848.

Après des milliers d'heures passées dans les archives, le CM98 a recensé et numérisé, avec le soutien d'associations des quatre départements/Régions d'Outre-mer, les quelque 300 000 noms de ces esclaves affranchis.

Partisan d'une « réconciliation des mémoires », le président de la République, Emmanuel Macron, confirmait en avril 2018 la création de ce mémorial qui serait, "pour les Français descendants d'esclaves, la reconnaissance d'un combat engagé il y a plus de 20 ans".

Cette commémoration du 23 mai 2025 sera aussi exceptionnelle parce des annonces fortes sont attendues pour l'inauguration de ce Mémorial national des victimes de l'esclavage qui est désormais un projet d'État.

Le 23 mai, une date populaire

En effet, le 23 mai 1998, une marche silencieuse avait réuni, à Paris, 40 000 manifestants venus honorer la mémoire de leurs aïeux esclaves. Une première en France ! Cette marche a contribué de façon décisive à l'adoption de la loi dite Taubira, reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'Humanité.

Il y a sept ans, le 2 mars 2017, la date du 23 mai, célébrée chaque année par les descendants d'esclaves de l'Hexagone, a été officialisée par le Parlement. Désormais, le 23 mai, date populaire portée par la société civile, est inscrite dans la loi. C'est une reconnaissance, par la République, de l'humanité des esclaves des anciennes colonies françaises d'Amérique et de l'océan Indien et des efforts de réhabilitation fournis par leurs descendants.

En 2018, à l'occasion des 170 ans de l'abolition de l'esclavage dans les anciennes colonies françaises de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, 110 associations ultramarines et antiracistes, avec le soutien de nombreuses personnalités, se sont fédérées pour organiser à Paris, de la place du Louvre à la place de la République, une marche en mémoire des victimes de l'esclavage colonial.

Cette marche, qui a drainé plusieurs milliers de personnes, a fait écho à celle organisée 20 ans plus tôt dans les rues de la capitale. Et elle a donné naissance à la Coordination des associations des originaires d'Outre-mer.

Face à la montée des extrêmes, nous répondons : Respect, Réconciliation et Fraternité. La commémoration du 23 mai met en exergue une mémoire de l'esclavage colonial sans fard, apaisée et généreuse. La France est un creuset où les citoyens doivent se découvrir, mieux se connaître et se respecter. La commémoration du 23 mai participe de cet indispensable mouvement.

La commémoration du 23 mai met en exergue une mémoire de l'esclavage colonial sans fard, apaisée et généreuse. La France est un creuset où les citoyens doivent se découvrir, mieux se connaître et se respecter. La commémoration du 23 mai participe de cet indispensable mouvement.

Programme

Commémoration des victimes de l'esclavage : 23 mai 2025

Parvis de la Basilique de Saint-Denis

15h00 : Ouverture du village du 23 mai (Stands associatifs, coordination nationale des entrepreneurs de mémoire, ateliers de généalogie, mémorial itinérant, université populaire, restauration, groupes de musique traditionnelle…)

Basilique

16h30 : Messe en hommage aux victimes de l'esclavage

Place Robert de Cotte, autour du Mémorial de Saint-Denis

17h30 : Cérémonie républicaine

18h20 : Fin de cérémonie républicaine

18h30 : Cérémonie d'hommage des descendants d'esclaves à leurs Aïeux et fleurissement de la Stèle

19h00 : Fleurissement du Mémorial de Saint-Denis

Parvis de la Basilique de Saint-Denis

20h00 : « La ronde des tambours » : tambours, chants et danses traditionnelles de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion, avec les groupes Nou Ka Bay & Somnanbil, Lawonn Bèlè, Merveilles exotiques de Guyane, Origin' Kayamb.

22h00 : Fin

La Ronde des tambours

Des ténèbres de l'esclavage ont surgi des musiques, des chants, des danses qui aujourd'hui encore flamboient et résonnent. Elles s'appellent ***Bèlè*** à la Martinique, ***Maloya*** à La Réunion, ***Kasékò*** en Guyane et ***Gwoka*** en Guadeloupe. Elles se pratiquent au son du tambour, instrument qui symbolise la résistance et la créativité des esclaves.

Cette année, ce sont ces musiques traditionnelles que nous avons choisies de mettre à l'honneur au cours d'une soirée intitulée « La ronde des tambours », animée par les groupes Lawonn Bèlè (Martinique) Somnanbil & Nou Ka Bay, NKB (Guadeloupe), Merveilles exotiques de Guyane (Guyane), Origin' Kayamb (Ile de La Réunion).

Ensemble, nous honorerons la mémoire des esclaves des anciennes colonies françaises des Amérique et de l'Océan Indien avec les musiques qu'ils ont créées. Nous célébrerons la fraternité contre la division, l'antiracisme contre la haine et le vivre ensemble contre la guerre.

Le Tan LanmèKannFèNèg

A l'instar de la commémoration du 23 mai en hommage aux victimes de l'esclavage colonial, le mois de mai représente un **mois de mémoire et d'histoire de la traite négrière et de l'esclavage colonial pour l'ensemble des Antillais, Guyanais et Réunionnais.**

Nous souhaitons faire du mois de mai 2025, un moment fort au cours duquel les Français descendants d'esclaves porteront des **réflexions** sur des sujets autour de **l'esclavage,** de la **nécessité d'honorer leurs aïeux,** de **l'intérêt des mémoriaux et tout particulièrement l'intérêt pour les Français descendants d'esclave d'avoir un mémorial national**.

Que signifie le "Tan LanmèKannFèNèg" ?

Du **8 au 23 mai,** c'est le Tan LanmèKannFèNèg. C'est la période de quinze jours qui précède la journée d'hommage du 23 mai. Pendant cette période, certains militants du CM98 jeûnent en hommage à leurs aïeux sacrifiés par la traite et l'esclavage colonial.

Ce jeûne est appelé **« jeûne du *Lanmèkannfènèg* »** qui se déroule de six heures du matin à six heures le soir. Six heures du matin, c'est l'heure où la cloche retentissait, annonçant le début du travail pour les esclaves. Six heures du soir marque le second tintement de la cloche, indiquant l'arrêt du labeur et le retour aux cases.

***Lanmèkannfènèg* est une création du CM98 qui provient de l'assemblage de 4 mots de langue Kréyòl :**

- **Lanmè :** la mer/l'océan = symbolise la traite négrière, la déportation des captifs vers les colonies impériales françaises.

- **Kann :** la canne à sucre = la culture de la canne et sa transformation en sucre est le symbole par excellence de l'exploitation des esclaves dans les colonies caribéennes.

- ***Fè* :** les fers = ils symbolisent les chaînes qui entouraient le cou, les poignets et les chevilles des Africains fraîchement capturés, de la chaloupe au bateau, durant toute la traversée et ensuite dans les plantations lorsque ceux-ci étaient sortis en groupes pour être vendus.

- **Nèg :** Les nègres, victimes de ce crime contre l'humanité , c'est ainsi qu'on les désignait.

Le Tan LanmèKannFèNèg

Evènements clés

Jeudi 15 mai 2025 : Université Panthéon-Sorbonne, Amphithéâtre Oury *(14 rue Cujas, 75005 Paris)*

18h30 : **Projection-débat autour du documentaire «Citoyens bois d'ébène»** avec la participation exceptionnelle du souverain du royaume yoruba de Savè (Bénin), sa majesté Oba Adetutu Akinmu Akikenju 6 Onishabè, et de Jacques Darlot, descendant de colons propriétaires d'esclaves à la Guadeloupe.
Emmanuel Gordien, président du CM98, descendant d'esclaves et protagoniste du film, Franck Salin, le réalisateur, et Frédéric Régent, historien spécialiste de l'esclavage, participeront au débat qui suivra la projection.

Samedi 17 mai 2025 : Maison des habitants Louis Aragon
(20 avenue François Mitterrand, 95500 Gonesse)

19h30 : **Repas en mémoire de nos aïeux**

Dimanche 18 mai 2025 : Maison de quartier des Vignes Blanches *(Avenue Anna de Noailles, 95200 Sarcelles)*

14h00 : **Table-ronde : "La genèse du Mémorial de Sarcelles et sa place dans la vie des Antillais, Guyanais et Réunionnais et de leurs concitoyens de Sarcelles et des villes voisines."**, avec la participation de Patrick Haddad, Maire de Sarcelles, Isabel Plo, Adjointe au maire, Jocelyn Rosier, Président de l'association CROMVO, Déborah Israël, Conseillère municipale déléguée à la Mémoire, fêtes et cérémonies, Emmanuel Gordien et Josely Bonnet Dorothée, Président et vice-présidente du CM98.

Mercredi 21 mai 2025 : Centre culturel Sidney Béchet
(Centre culturel Sidney Béchet, 91350 Grigny)

18h30 : **Table-ronde "La genèse du Mémorial de Grigny et sa place dans la vie des Antillais, Guyanais et Réunionnais et de leurs concitoyens de Grigny et des villes voisines",** avec la participation de Philippe Rio, Maire de Grigny, de Martial Gamiette, président de Karib'K, Claude Vasquez, Maire honoraire de Grigny, Emmanuel Gordien et Jean-Pierre Dorothée Président et secrétaire du CM98.

RETROUVER COMPRENDRE HONORER

À PROPOS DU CM98

Qui sommes nous ?

Le Comité Marche du 23 mai 1998 (CM98) est une **association mémorielle antillaise** qui a pour objectif de :

- **Réhabiliter, honorer et défendre** la mémoire des victimes de la traite négrière et de l'esclavage colonial ;
- **Faire connaître** l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage colonial, ainsi que les spécificités des sociétés post - esclavagistes ;
- **Participer** à la lutte contre toutes les stigmatisations et les discriminations de populations, du fait de la couleur de leur peau, de leur origine, leur genre, leur culture, leur religion ou leur histoire.

Notre histoire

1998

Le **23 mai 1998**, une marche silencieuse réunit **40 000 personnes à Paris** pour **honorer la mémoire des esclaves**, à l'occasion des 150 ans de l'abolition. Cette marche historique contribue à faire reconnaître la traite et l'esclavage comme crime contre l'Humanité par l**a loi du 21 mai 2001, publié au Journal officiel de la République le 23 mai 2001.**

2008

Le **29 avril 2008**, après 10 ans de mobilisation portée par le CM98, le président Nicolas Sarkozy reconnaît **officiellement le 23 mai comme date unique de commémoration des victimes de l'esclavage en France. La circulaire Fillon, publiée le 2 mai**, précise que cette date permettra aux **associations ultramarines de l'Hexagone d'honorer la mémoire de leurs aïeux**.

2017

Le 5 octobre 2016, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité un **amendement modifiant la loi du 30 juin 1983, relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage.** Cet amendement, entériné par le Sénat le 18 janvier 2017, et adopté **le 28 février 2017, institue le « 23 mai comme journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial. »**

Retrouver

RETROUVER nos aïeux esclaves grâce à notre **atelier de généalogie et d'histoires des familles** et notre **groupe bases de données - archives**. Plus d'une centaine de bénévoles ont pu identifier près de 150 000 Guadeloupéens et Martiniquais esclaves, en décryptant durant 8 ans les archives de la période esclavagiste, permettant ainsi la filiation à leurs descendants et leur affiliation. Ces noms figurent dans deux ouvrages, ***Non an Nou*** (le livre des noms des familles guadeloupéennes) et ***Non Nou*** (le livre des noms de familles martiniquaises), sur un mémorial itinérant et sur notre **site Internet Anchoukaj.org**.

Huit cent cinquante-deux (852) d'entre eux sont exposés sur des Mémoriaux à Sarcelles, à Saint-Denis, à Creil, à Grigny et 4052 sur des stèles dénommées « les Livres des Noms », sur le « Morne de la Mémoire » aux Abymes et sur le « Mur des noms » à Capesterre Belle-Eau en Guadeloupe.

Les Antillais, mais aussi les Guyanais et Réunionnais grâce au travail colossal mené par les opérateurs de mémoire, **peuvent désormais retrouver leurs Aïeux qui ont vécu en esclavage**.

Comprendre

COMPRENDRE les particularismes des sociétés post-esclavagistes, en apprenant leur histoire et leur anthropologie dans le cadre de l'**université populaire, créée par le CM98 en 2010**.

Cette université populaire dispense un **enseignement de qualité assuré par des universitaires des sciences sociales et humaines, des généticiens et des spécialistes de centres de mémoires.**

Son module d'histoire de la traite négrière et de l'esclavage colonial est assuré par des enseignants - chercheurs de **l'université Paris 1 Panthéon – Sorbonne avec laquelle le CM98 a signé une convention de partenariat le 18 mai 2013**.

L'université populaire du **CM98 organise également des colloques et des conférences sur l'actualité littéraire, politique, économique et sociale des territoires d'Outre-mer**.

Et pour combattre le racisme - qui est l'un de ses objectifs -, **elle sensibilise les jeunes Franciliens à l'histoire de l'esclavage colonial d'où ce mal tire son origine, en intervenant dans les établissements scolaires** et en enseignant l'histoire du racisme et la diversité humaine à un large public.

Honorer

HONORER la mémoire des aïeux esclaves des Antillais, Guyanais et Réunionnais, en organisant tous les 23 mai, la commémoration des victimes de l'esclavage colonial, en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales et les associations, autour d'objets mémoriels créés par le CM98 :

- **Le mémorial itinérant des Victimes de l'esclavage colonial** sur lequel figurent les matricules, prénoms et noms de famille donnés aux esclaves guadeloupéens et martiniquais affranchis en 1848.

- **Les monuments en souvenir d'esclaves antillais**, érigés à Sarcelles, Saint-Denis, à Creil, à Grigny et aux Abymes et Capesterre Belle-Eau, sur lesquels figurent les noms des aïeux esclaves de Guadeloupéens et de Martiniquais vivant dans ces villes.

Par ses actions, le **CM98 entend participer à la construction d'une mémoire de l'esclavage apaisée** et débarrassée de tout ressentiment afin de favoriser la Réconciliation entre les descendants des protagonistes de ce crime contre l'humanité.

Le travail mémoriel du CM98 est reconnu désormais jusqu'aux plus hautes instances de l'État. Le président de la République, François HOLLANDE, déclarait le 10 mai 2013, que « ces œuvres sont le fruit des efforts du Comité de la marche du 23 mai, animé par Serge ROMANA, qui a permis à de nombreux Antillais de retrouver la trace de leurs ancêtres africains ainsi que l'origine de leur nom. Puisqu'ils en avaient été privés, comme pour mieux nier leur existence. Le souvenir requiert un travail et je tiens à saluer les artisans de la mémoire. »

Le 23 mai 2026, le président Emmanuel MACRON devrait inaugurer à Paris, dans les Jardins du Trocadéro, un Mémorial national où seront gravés les noms de tous les esclaves affranchis en 1848 dans les colonies françaises de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. Des noms, pour la majorité, recueillis par les militants du CM98, l'association à l'origine de ce projet.

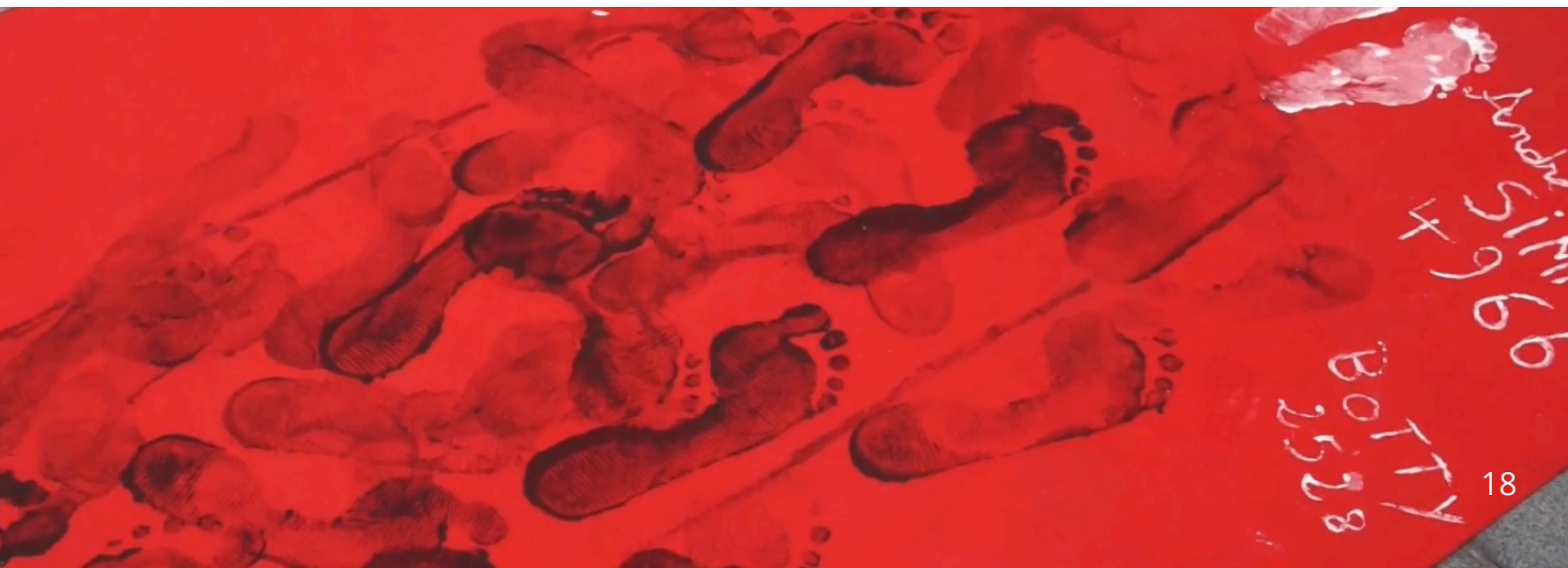

Les contacts

Isabelle Brun-Celcal
Mobile : 06 60 63 52 70

Jean-Pierre Dorothée
Mobile : 06 15 19 71 53

CM98 (Comité Marche du 23 Mai 1998)
Téléphone : 01 43 64 67 75
Mail : secretariat@cm98.fr

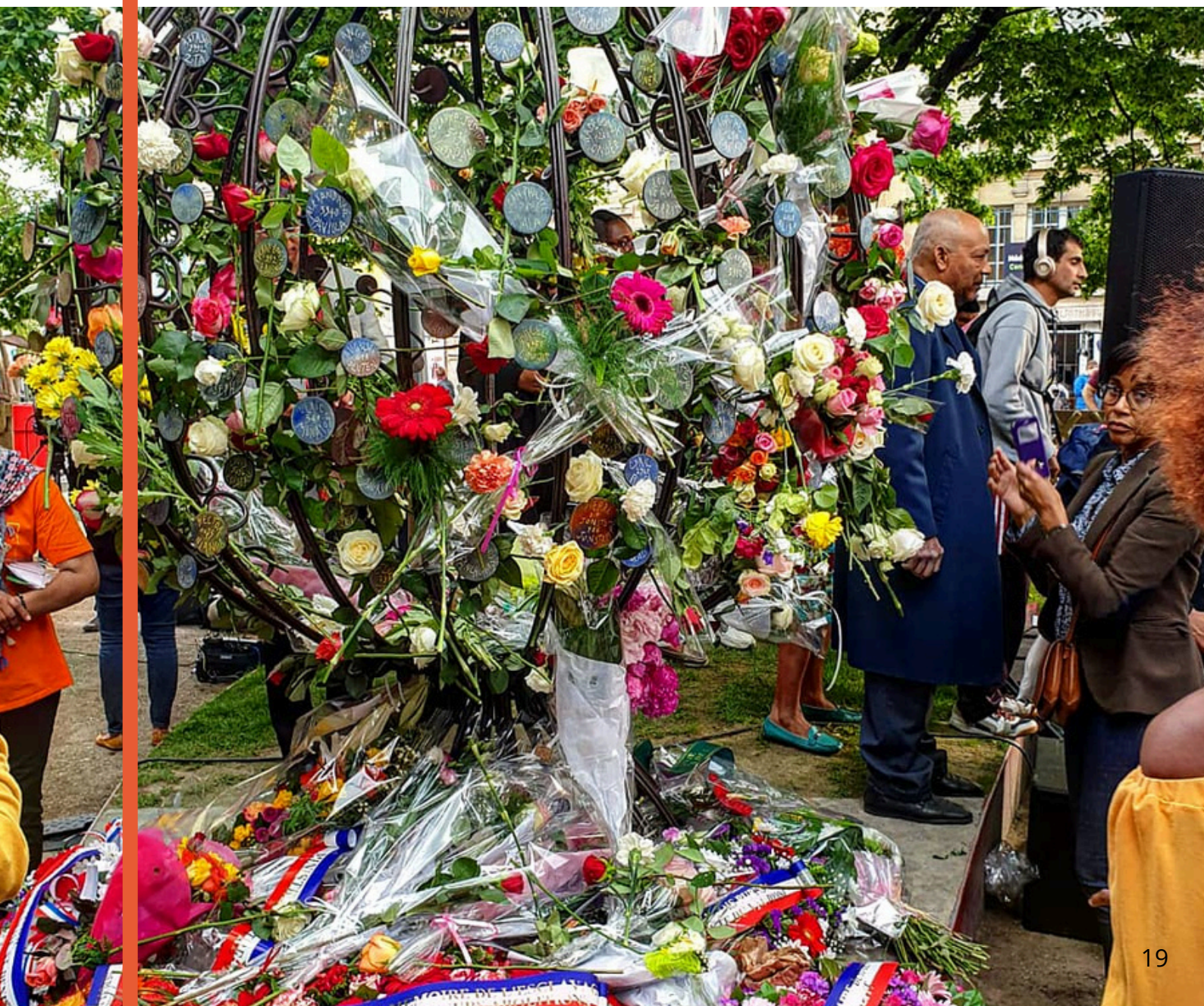

Les partenaires

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

seine-saint-denis LE DÉPARTEMENT

Saint-Denis

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

SONJÉ AssociatioN

FER Fondation Esclavage & Réconciliation — Sous l'égide de la FONDATION DE FRANCE

ugpban UNION DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE BANANES DE GUADELOUPE ET MARTINIQUE

AGS